62e ANNEE — N° 3. *Publication mensuelle.* MARS 1968.

Organe du CERCLE PÉGASE

SOCIETE ROYALE — FONDE EN 1906
ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
Affilié à la FEDERATION BELGE DU CYCLOTOURISME

SECRETARIAT : René Caby, rue des Amaryllis, 4, Bruxelles 8
Tél. : 25 78 46

Présidence : R. DE BOCK,
Tél. : 21 16 27.

COMPTE CHEQUE POSTAL : N° 1472.12
Cercle Pégase, Bruxelles. — Cotisation : 75 F

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

Assemblée mensuelle du lundi 4 mars 1968, à 20 h précises

Nous vous prions d'assister à l'assemblée mensuelle qui aura lieu le LUNDI 4 MARS 1968, à *20 h précices : « Au Helder »*, 10, rue du Luxembourg, Bruxelles 4, avec l'ordre du jour suivant :

1. Dépôt du procès-verbal de la séance mensuelle du 5 février 1968 ;
2. Présentation et admission des nouveaux membres ;
3. Marathon du 10 mars 1968 ;
4. Kermesse aux boudins, le 17 mars 1968 (inscription et paiement) ;
5. Voyage à l'Enclus, le 24 mars 1968 (inscription et paiement 85 F) ;
6. Voyage de Pâques, les 13, 14, 15 avril 1968 (inscription) ;
7. Voyage à l'Abbaye du Val Dieu, le 21 avril 1968 ;
8. Présentation de la saison printanière ;
9. Perception des cotisations ;
10. Divers ;
11. Concours photographique ;
12. « *L'Ardèche* » : présentation de diapositives en couleurs, commentées par M. J. Gallet.

Le Comité se réunira au Local, le jeudi 7 mars 1968, à 20 h 30'.

Excursions cyclistes du mois de mars 1968

DIMANCHE 3 NARS 1968. — Réunion à 9 h, entrée du Bois. Départ à 9 h 15'. Objectif et pilote à désigner sur place.

DIMANCHE 10 MARS 1968. — A la rencontre du Marathon. — Réunion à 9 h place de la Vaillance. Départ à 9 h 15'. Ternat, Essene, Abbaye d'Affligem, Moorsel (P.-N.) ; Meldert, Asse, Château de Walfergem, Wemmel.55 km.
Pilote : M. De Bock.

DIMANCHE 17 MARS 1968. — Réunion à 9 h, entrée du Bois. Départ à 9 h 15'. Objectif et pilote à désigner sur place.

DIMANCHE 24 MARS 1968. — Réunion à 9 h, entrée du Bois. Départ à 9 h 15'. Groenendaal, Grande Espinette, Alsemberg, Tourneppe, Clabecq, Tubize (P.-N. avec le groupe pédestre) ; Braine le Château, Les Tombes, Sept-Fontaines, Rhode St Genèse. 60 km.
Pilote : M. Peeters.

DIMANCHE 31 MARS 1968. — Réunion à 8 h 45', entrée du Bois. Départ à 9 h. Boitsfort, Bois des Capucins, Duisburg, Margijsbos, Huldenberg (P.-N. avec le groupe pédestre) ; Terlanen, Bisdom, vignoble de Ketelheide, Hoeilaart. 60 km.
Pilote : M. Reynaerts.

DIMANCHE 7 AVRIL 1968. — Réunion à 8 h 30', entrée du Bois. Départ à 8 h 45'. Gaillemarde, La Marache, Aywiers, Céroux, Bousval, Villers-la-Ville (P.-N. avec le groupe pédestre) ; Tangissart, Faux, Noirhat, La Motte, Forrières, Céroux, Lasne, Ohain, Ransbèche, Grande Espinette. 75 km.
Pilote : M. De Waele.

Excursions pédestres du mois de mars 1968

DIMANCHE 3 MARS 1968. — Réunion à 9 h, Gare Centrale. Départ à 9 h 25' pour Braine-le-Château, arrivée à 10 h 02'. Les Cullus, Bois d'Apecheau, Ferme La Chape, La Bruyère, Ferme du Sart, Chapelle Saint-Hubert, Ferme La Copenne, Ittre (P.-N.) ; Ferme Gasbecq, Ferme Le Warichay, Haut-Ittre, Ancienne Abbaye de Nizelles, Hautmont, La Justice, Ferme Neuville, Ferme Basse-Cour, Braine l'Alleud. 20 km. Retour en train.
Pilote : M. J. Steiger.

DIMANCHE 10 MARS 1968. — « A ». — « **NOTRE DIXIEME MARATHON** ». — Réunion à 7 h 30' à la Gare de Grand Bigard (terminus du tram 19). Inscriptions de 7 h 30' à 7 h 45'. Départ à 8 h précises. Sint-Ulriks-Kapelle, Terlinden, Eenhoorn, Asse-ter-Heide, (15,5 km).

Poelbos, Cravaalbos, Meldert, Kokerij, Moorsel (P.-N. repos 1 heure ; *Salle Wilson*, 1, Aaltersesteenweg), (22 km).

Kattenbroek, Hoogstraat, Herdersem, Aart, Brug Gijzegem, Vogelenzang, Vrijdagmarkt, Barvoetsehoek, Elsbrug, Serskamp (Statie), (42 km).

Wetteren (50 km).
Pilote : M. J. Mierop.

N. B. — Chaque participant recevra au départ, une feuille de route qui lui permettra de situer où il se trouve et mentionnant les horaires des transports publics pour rejoindre Bruxelles.

Les participants ayant parcouru au moins 20 km recevront gratuitement un brevet et ceux qui auront parcouru les 42 km ou 50 km une médaille (prix 30 F).

Participez nombreux en restant dans les limites de vos forces et surtout ne marchez pas par amour-propre.

Pour tous renseignements : M. J. Mierop, 42, avenue du Bois-Jean, Bruxelles 15. Tél. Bureau : 11.43.80. Se tient à votre disposition.

« B ». — « *Sur le parcours du Marathon* ». — Réunion à 9 h 45', Gare des Autobus au Nord. Départ à 10 h 05' pour Asse-ter-Heide, arrivée à 10 h 46'. Poelbos, Cravaalbos, Meldert, Molen Vijver, Moorsel (P.-N. avec les concurrents du Marathon) ; Waver, Abbaye d'Affligem, Coudenberg, Esschen, Pulleweide, Lawijn, Château de la Morette, Moulin de Terlinden. Asse. 20 km. Retour en bus.
Pilote : M. R. Porta.

DIMANCHE 17 MARS 1968. — « *Kermesse aux Boudins* ». — Réunion à 10 h, Place Wiener à Boitsfort (terminus des trams 4 et 16, autobus 17 et 33). Départ à 10 h 15', Etangs de Boitsfort, Forêt de Soignes, Drève pittoresque, Verrewinkelbos, Le Balai, Ferme Rouge. 7 km. Kermesse aux boudins, voir article d'autre part.
Pilote : M. R. Jacobs.

DIMANCHE 24 MARS 1968. — « *Les Ardennes Flamandes* ». — Réunion à 7 h 45', Gare Centrale. Départ en autocar à 8 h pour Audenaarde (Achter Berg), Geitenhoeck, Steenbeckdries, Nukerke, Kabernol, Mont de la Cruche (P.-N.) ; Mont de l'Hotond, *Auberge In de Kroon*, Knokt, Ferme du Christ, Mont de l'Enclus. 20 km. Retour en car.
Pilote : M. R. De Saulnier.

N. B. — Le coût du voyage soit 85 F est à verser à la réunion du lundi 4 mars 1968. Le car rejoindra au pique-nique.

DIMANCHE 31 MARS 1968. — Réunion à 10 h, terminus du tram 40 à Tervueren. Départ à 10 h 15', Parc de Tervueren, IJser, Huldenberg (P.-N.) ; Ruttenberg. Weeberg Bos, Leefdael, Sainte Véronique, Bertem. 18 km. Retour en Bus.
Pilote : M. J. Driesens.

Kermesse aux boudins

Notre traditionnelle kermesse aux boudins aura lieu le 17 mars prochain. L'établissement choisi est situé, 123, Avenue Dolez à Uccle et porte l'enseigne « *La Ferme Rouge* ».

Les participants pourront manger à la carte ou choisir parmi les deux menus ci-dessous :

MENU A 75 F

* * *

Bouillon de Viande

*

Assiette de Cochonaille

*

Boudin des Ardennes
Purée, Compote

*

Glace

MENU A 85 F

* * *

Bouillon de Viande

*

Côte de Porc Black-Well
Pommes Risolées

*

Glace

Service 15 %.

Réunion des participants à 13 h 30' à l'établissement précité ou pour ceux qui désirent aiguiser leur appétit par une petite marche préliminaire de 7 km, réunion à 10 h, Place Wiener à Boitsfort. (Voir excursions pédestres).

Inscriptions définitives à la séance du 4 mars 1968.

Voyage de Pâques

Notre annuel voyage de Pâques aura comme lieu de rendez-vous en 1968 l'*Hôtel des Touristes* à Chiny. Le prix de la pension est fixé à 300 F par jour, service compris, soit 600 F par personne pour le séjour.

(Un supplément de 25 F par jour sera demandé aux personnes désirant une chambre seule, dans la mesure où ces chambres à un lit seront disponibles).

Prix du train AR Bruxelles-Les Epioux 200 F.

Départ le samedi 13 avril. Retour le lundi 15 avril.

L'itinéraire des promenades pédestres et cyclistes paraîtra dans notre prochain bulletin.

Concours photographique

Suspendu en 1967, notre concours photographique reprendra ce mois-ci à la demande générale.

Le règlement édifié pour l'année dernière sera légèrement modifié, nous en donnons ci-dessous les princi-

pales caractéristiques :

1. Le participant au concours ne reçoit plus de bulletin de vote.

2. Toutes les photos participantes seront classées ; pour cela la photo classée première recevra le nombre de points correspondant au nombre de concurrents et ainsi de suite en ordre décroissant jusqu'à la dernière qui recevra 1 point.

3. Maintien de deux classements ; le premier appelé « Vox Populi » (recensement des bulletins de vote distribués dans la salle). Le deuxième appelé « Jury » (celui-ci composé de MM. R. Jacobs, G. Mathieu et R. Porta délibèrent à huis-clos).

Les points attribués par le « Jury » ne viennent plus s'ajouter aux points de la « Vox Populi », deux classements généraux différents l'un de l'autre seront établis. En fin d'année des prix viendront récompenser les meilleurs résultats de ces deux classements.

4. Mensuel, le concours sera cependant suspendu en juillet et août.

5. Alternativement le sujet libre et le sujet imposé se suivront.

Mars, mai, septembre et novembre : sujet laissé au libre choix des concurrents.

Quant aux autres mois de l'année, les participants devront se conformer au sujet imposé c'est-à-dire :

Avril : « A mon beau château ».

Juin : « Au fil de l'Eau ».

Octobre : « Poésie des ponts ».

Décembre : « Au long du rail ».

A vendre :

POSEMETRE « *SEXTINO* »,
état neuf.

S'adresser : M. R. Jacobs, chaussée St Pierre, 2, Bruxelles.

G. R. V.

A LA DECOUVERTE DE LA VALLEE DE LA VESDRE EN SUIVANT LE G. R. V.

La Province de Liège, centre du réseau G. R. actuel, compte parmi ses nombreux attraits touristiques, trois importantes vallées ayant chacune un aspect particulier et un intérêt propre ; deux d'entre elles se doublaient déjà d'un sentier de grande randonnée, à savoir le G. R. O. pour l'Ourthe, et le G. R. A. pour l'Amblève ; notre équipe de baliseurs se devait, dès que possible d'ouvrir une piste blanche et rouge au long de la troisième, la Vesdre ; ainsi est né le G. R. V.

Au cours de la recherche d'un itinéraire présentant les aspects les plus favorables des sites parcourus, nous avons redécouvert une succession de paysages quelque peu dédaignés, et nous nous sommes rendus compte que cette vallée de la Vesdre, écrasée entre deux grandes agglomérations tentaculaires, considérée tel un long ruban entrecoupé de multiples tunnels et ravagée par des établissements industriels, présentant pourtant un visage plus qu'attrayant pour le randonneur, que charmeront les parcours en corniche, les traversées des petits bosquets et de riches vergers et de hameaux tranquilles, puis les vallées boisées caractérisant l'Ardenne naissante.

Le G. R. V. actuellement balisé de Vaux sous/Chèvremont à Spa se personnalise par son profil montagnard en escaladant puis dévalant les nombreuses buttes qui donnent à la contrée un aspect quelque peu vosgien. Que de panoramas, certes pas inédits mais bien oubliés depuis nos « pérégrinations » de boy-scout souvent limitées au terme de parcours des autobus de la banlieue ! l'étalement de la Cité Ardente vue du parvis de Chèvremont, le site de la station thermale de Chaudfontaine dominé par la butte boisée de Ninane, le surplomb de Trooz par la rive gauche, les plateaux de Tancrémont et de Banneux aperçus de la crête d'Hauster.

Que de coins charmants, où l'on pourrait se croire à cent lieues de tout centre industriel : les campagnes ordonnées de Beaufays, les chemins étroits contournant Goffontaine, le joli parcours du ruisseau des Trois Bois et le site grandiose du château des Mazures.

A Pepinster, afin d'éviter les dédales de la cité lainière et les travaux d'exhaussement du barrage de la Gileppe, notre G. R. V. oblique vers le sud en remontant la Hoëgne par la rive gauche, dépasse Theux et Marteau, croise le G. R. 5. à Spaloumont puis jonctionnera bientôt ce sentier international à Sart-lez-Spa, terme de son périple, vers les fonds de Belleheid.

Il dégagera ainsi, complémentairement à son aînée, les jolies perspectives du principal affluent de la Vesdre et de la région spadoise, fleuron du tourisme belge.

Grâce à l'appui du Groupement Régional « Vesdre, Hoëgne et Plateaux », se réalisera ainsi cette année le sixième sentier G. R. belge ; accessible très aisément par les lignes 36 (Bruxelles-Liège-Aix) puis 44 (Verviers-Spa), jalonné par des établissements hôteliers de premier choix, il unira par un itinéraire varié deux stations thermales réputées : Chaudfontaine et Spa.

Le randonneur habitué au parcours des sentiers G. R. peut prendre le chemin du nouveau sentier de la Vesdre avec l'assurance d'y retrouver les mêmes attraits qui caractérisent la raison d'être des réalisations antérieures.

Kilométrage approximatif : Vaux sous/Chèvremont-Trooz : 10,5 km. Trooz-Pepinster : 11 km. Pepinster-Theux : 7,5 km. Theux-Marteau : 10 km. Marteau-Spa : 3 km — balisage en cours vers Sart-lez-Spa et la vallée de la Hoëgne.

Imp. Reynaert-Van Deun. rue Froebel. 9. Brux. 1. Tél. 12.22.54.